



MANTES - LA - JOLIE

DIRE CE QUE L'ON FAIT ET FAIRE CE QUE L'ON DIT



Marc Jammet

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES NUMÉRO 141 – JUILLET 2022

LA GAUCHE EST À NOUVEAU MAJORITYTAIRE À MANTES-LA-JOLIE

COURRIER.

Marc Jammet
PCF Mantes-la-Jolie
BP 71524
78205 Mantes-la-Jolie.

E-MAIL

marc.jammet@wanadoo.fr

BLOG

<http://www.marcjammet.fr>

FACEBOOK

[Facebook.com/marc.jammet.7](https://www.facebook.com/marc.jammet.7)

YOUTUBE

<https://www.youtube.com/channel/UCcLy3yEXV6Hmdw0etiMbTJA/>
videos

Avec les communistes de Mantes-la-Jolie, nous finançons seuls notre activité et l'information que je diffuse.

Si vous estimez que la démocratie passe par l'information des citoyens, vous pouvez nous aider en nous adressant une contribution financière (à envoyer à Marc Jammet, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie).

Le résultat est sans appel à Mantes-la-Jolie. Benjamin Lucas (*groupe EELV*) a été élu avec plus de 62% face à Edwige Hervieux (*Première adjointe de Raphaël Cognet depuis un mois*).

Le droite locale qui s'était recomposée au nom du « dégaisme » a été battue quelques semaines après avoir réalisé 85% à la municipale partielle et trusté tous les élus au Conseil municipal.

Au niveau national, les résultats sont beaucoup plus contrastés. L'accord national à gauche (*NUPES*) n'a envoyé à l'Assemblée nationale qu'à peine un tiers de députés et l'extrême droite se renforce avec 89 élus.

Cette situation est grave. Elle est le signe que l'extrême droite parvient maintenant à passer les deuxièmes tours et à devenir un partenaire « respectable » aux yeux de certains politiciens.

Elle a aujourd'hui davantage de force pour opposer les citoyens entre eux, les hommes contre les femmes, les centres urbains contre les villages.

La gauche doit en tirer toutes les leçons et surtout ne pas jouer avec le feu (« *les fachés pas fachos* » ?).

Ce n'est pas uniquement après une élection qu'il faut s'en émouvoir. C'est tous les jours qu'il faut combattre le racisme qui fracture notre société et vise à empêcher les salariés et les familles de se défendre ensemble face aux mauvais coups.

Bien à vous,

Marc Jammet

PLAINTE EN DIFFAMATION. JE SUIS RELAXÉ. PIERRE BÉDIER EST CONDAMNÉ

Le 20 juin dernier, le Tribunal judiciaire de Versailles a signifié son jugement concernant la plainte en diffamation de Pierre Bédier à mon encontre.

Celui-ci m'avait cité à comparaître contre une tribune libre du groupe VIVRE MIEUX À MANTES-LA-JOLIE que j'avais signée en tant que Président.

Cette tribune libre intitulée « Un drôle d'intermédiaire privé » portait sur les achats et reventes de l'ancien immeuble des Impôts boulevard Georges Clemenceau.

En première instance, le tribunal vient donc de me relaxer et de condamner Pierre Bédier pour abus de constitution de partie civile.

Et aussi ...

Vit'lu

◆ EX HÔTEL DES IMPÔTS. 500.000 EUROS MANQUENT À L'APPEL.

Plus de 500.000 euros de fonds publics ont disparu entre l'achat par la ville de Mantes-la-Jolie et sa revente par la GPSEO à la société "Centre médico-social du Lac".

C'est ce qu'il ressort des différents actes qui se sont succédé de 2007 à 2019 et qui mêlent Ville de Mantes-la-Jolie, CAMY, GPSEO et Centre médico-social du Lac ... pour louer - au bout du compte - les locaux au Conseil départemental des Yvelines.

◆ UN AUDIT PAR LE MAIRE SUR SA PROPRE GESTION

C'est ce qu'a proposé le maire lors du dernier Conseil municipal. Un audit destiné à regarder "s'il n'y a pas de montage aussi bancal que celui du 2 rue de Lorraine" (*Maison médicale*). **Le problème ? C'est que le maire qui a lancé et accompagné ce projet et bien c'est ... Raphaël Cognet lui-même qui a tout de même été maire pendant 4 ans avant d'être réélu en mai dernier.** Qu'en déduire ? Que pendant 4 ans il n'a été qu'un pantin qui ne contrôlait rien de la ville qu'il était censé diriger ? Qu'il ne s'agit là encore une fois que d'une bien piètre opération politicienne. De deux choses l'une qui en tout cas ne grandit pas son auteur.

Ont voté pour: Un nouveau cap, le Printemps Mantais. N'ont pas participé au vote: Mantes-Unie.

◆ LES INDEMNITÉS D'ÉLUS AU MAXIMUM

Maire, adjoints et conseillers délégués vont pouvoir en bénéficier (*Intervention "remarquée" d'Audrey Hallier qui réclame ... sa part du gâteau*).

Je rappelle que Vivre Mieux à Mantes-la-Jolie proposait de réduire le nombre d'adjoints à 10 et de diminuer de 30% les indemnités de ces derniers et du maire.

Cela aurait permis de financer 17% de la cantine gratuite pour chaque enfant scolarisé dans une école publique de Mantes-la-Jolie.

Ont voté pour: Un nouveau cap. Abstention: Printemps Mantais. N'ont pas participé au vote: Mantes-Unie.

EOLE ? LA RÉGION NORMANDIE annonce que, d'ici à trois ans, ses trains ne s'arrêteront plus dans les Yvelines. Ils contribuent pourtant à la grande majorité des directs vers Paris, depuis la région de Mantes-la-Jolie.

TOUR JUPITER. ILS NE LÂCHENT RIEN. Et contre la destruction de la Tour et l'expulsion des habitants, ils appellent les Mantais à venir les soutenir sur les réseaux sociaux.

➔ Facebook : <https://www.facebook.com/TourJupiter78>

➔ LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/tour-jupiter-mantes-la-jolie>

➔ Instagram : <https://www.instagram.com/tourjupiter78/>

AUGMENTATION DU PRIX DES CANTINES SCOLAIRES À LA RENTRÉE ? C'est ce qu'explique sans sourciller le directeur général du groupe Elior. une raison de plus pour revenir en régie municipale (c'est la municipalité qui gère directement) et aller progressivement vers la gratuité de la cantine scolaire (assurer le droit pour chaque enfant scolarisé en primaire à un repas équilibré chaque jour scolaire).